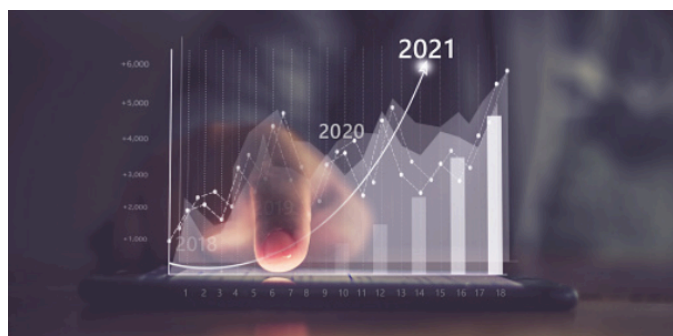


#dposystem : 6000 personnes formées au RGPD depuis 2018 !



La mise en conformité RGPD commence par une phase de formation qui se décline en deux temps : sensibilisation en présentiel ou visio-conférence pour l'équipe de direction et contenus disponibles en e-learning pour l'ensemble des salariés.

La sensibilisation du comité de direction vise à faire comprendre les obligations de la réglementation européenne et les enjeux de mise en conformité. La réglementation est présentée sous son angle juridique afin que le comité puisse appréhender les risques et comprendre les contraintes à respecter.

L'enjeu est ensuite de décliner et de former concrètement les collaborateurs participant aux traitements des données personnelles. Avec dposystem, cette formation est proposée en e-learning. Le e-learning permet un apprentissage à distance, au moment et depuis le lieu qui convient le mieux aux collaborateurs. De plus, les modules conçus par dposystem sont courts (20 mn), le suivi, personnalisé et les collaborateurs ont la possibilité de se faire accompagner par un expert dposystem pour renforcer certaines notions.

Une synthèse de la phase de e-learning est ensuite réalisée et permet de faire le bilan du niveau de maîtrise des collaborateurs sur les différentes notions clés.

N.B. Les modules de formation e-learning de dposystem se déclinent aussi autour d'autres thèmes : loi sapin II, cybersécurité, etc.

